

La précarité des étudiants de CYU

(Enquête 2022)

Synthèse – Novembre 2022

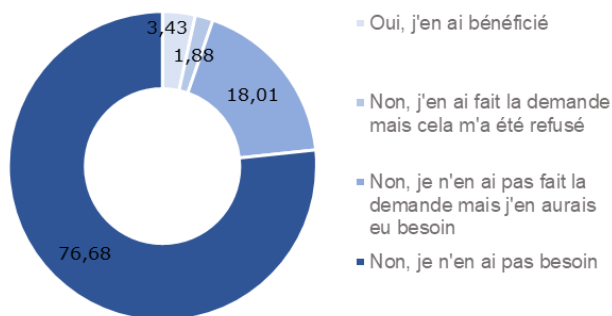
L'enquête Santé et Vie de Campus a été menée, par l'OVE, Observatoire de la Vie Étudiante, du 24 mai au 3 juillet 2022 auprès de l'ensemble des étudiants de CY Cergy Paris Université (CYU), hors enseignement à distance et formation hors composante. Ainsi, 21 309 étudiants ont été sollicités à répondre à un questionnaire sécurisé en ligne. 2 177 étudiants se sont connectés au questionnaire en ligne mais la qualité de l'échantillon est mesurée sur les répondants aux 4 premières questions, soit 1 871 répondants.

Cette plaquette présente les principaux résultats en termes de précarité étudiante (service social de CYU, aides financières, les difficultés financières, ...). Ces résultats constituent un outil d'aide à la décision en matière de politique de précarité étudiante.

Le service social de CYU

Les étrangers, les plus âgés et les boursiers sont plus en demande d'une assistante sociale.

Figure 1 - Sollicitation d'une assistante sociale au sein de CYU (en %)



Depuis le début de l'année universitaire, un quart des étudiants a éprouvé le besoin de faire une demande d'aide aux services sociaux de l'établissement. 3,4 % en ont bénéficié, 1,9 % ont vu leur demande refusée et 18,0 % en ont eu besoin mais n'ont pas fait la demande (figure 1).

Les hommes sont plus nombreux à avoir bénéficié d'une assistante sociale (5 % contre 2,7 % pour les femmes) mais les femmes sont plus nombreuses (proportionnellement) à ne pas

avoir fait de demande mais à en avoir besoin (19,4 % contre 15,2 % pour les hommes).

Les étudiants plus âgés sont également davantage concernés où 5,3 % ont bénéficié d'une assistante sociale et contre 2,5 % des moins de 20 ans.

Le besoin d'aide touche plus d'étudiants de nationalité étrangère que de nationalité française : 59,1 % contre 28,5 %.

Également, les étudiants boursiers sont plus nombreux à avoir bénéficié d'une assistante sociale (5,4 % contre 2,5 % pour les non boursiers).

Les étudiants d'origine sociale défavorisée ont davantage bénéficié d'une assistante sociale : 6 % de parents inactifs et 3,5 % de parents de CSP¹ inférieures (contre moins de 1,7 % pour ceux de CSP intermédiaires et supérieures).

Les étudiants très satisfaits de leur rendez-vous avec une assistante sociale de CYU.

Parmi les 3,4 % qui ont bénéficié d'un rendez-vous avec une assistante sociale, 60,8 % ont eu un rendez-vous en présentiel et 39,2 % par téléphone (parmi ces derniers 40,9 % auraient préféré un rendez-vous en présentiel). 9 étudiants

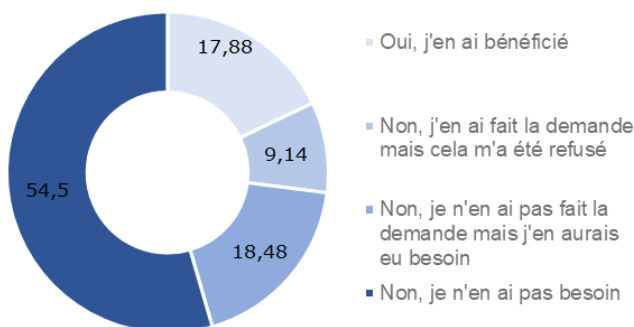
¹ CSP : catégorie socioprofessionnelle.

sur 10 sont satisfaits de leur rendez-vous et pour 85,7 % ce rendez-vous a répondu à leurs attentes.

Les aides financières

La moitié des étudiants ont besoin d'une aide financière.

Figure 2 – Demande pour une aide financière (en %)



Depuis le début de l'année universitaire, plus de la moitié des étudiants déclarent ne pas avoir besoin d'une aide financière, 17,9 % ont bénéficié d'une aide, 18,5 % n'ont pas fait de demande mais en auraient eu besoin et 9,1 % ont fait une demande qui a été refusée (figure 2).

Parmi les 45,5 % qui ont fait la demande ou qui auraient eu besoin de la faire, l'aide est formulée à 48,3 % pour se nourrir, à 39,8 % pour se loger et à 34,5 % pour se déplacer.

Pour les 18,5 % qui auraient dû faire la demande : 62,2 % ont une méconnaissance des dispositifs d'aides, 17,9 % sont dissuadés par la lourdeur de la démarche administrative et 11,2 % se mettent un frein personnel à formuler la demande.

Parmi les 17,9 % qui ont bénéficié d'une aide financière : 86,2 % l'ont demandé auprès du CROUS et de l'établissement, 9,7 % auprès d'une collectivité territoriale.

² Autres types de logement : colocation, chambre chez l'habitant et hébergement chez un membre de la famille ou de l'entourage.

La précarité étudiante

Les étudiants étrangers, vivant en colocation ou hébergés ont plus de difficultés financières.

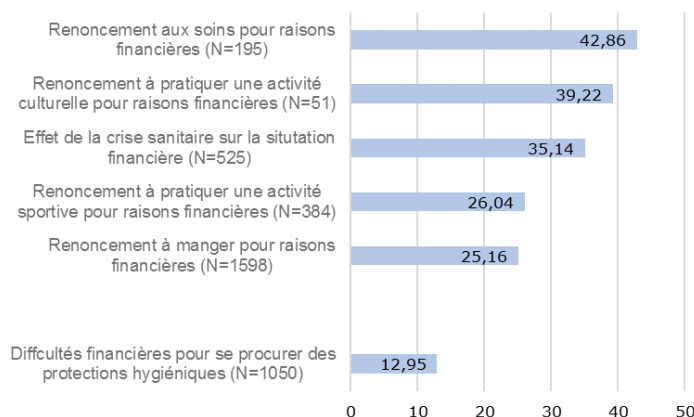
Un quart des étudiants déclare avoir renoncé à des soins. Parmi eux, 42,9 % ont renoncé pour raisons financières (figure 3). Plus de la moitié des hommes ont déjà renoncé à se soigner pour ces raisons. Également, la moitié des étudiants en 'Lettres, langues et sciences humaines' et la moitié des étudiants se percevant en mauvaise santé mentale y ont déjà renoncé.

Parmi les étudiants ne pratiquant pas d'activité culturelle, 4 sur 10 manquent de moyens financiers.

Pour un tiers des étudiants, la crise sanitaire a eu des effets négatifs sur leur situation financière. Deux tiers des étudiants de nationalité étrangère ont été impactés négativement. C'est le cas aussi pour plus de la moitié des étudiants de 25 ans et plus, la moitié des étudiants vivant dans un logement individuel ou dans d'autres types de logements², la moitié des étudiants se percevant en mauvaise santé physique et 4 étudiants sur 10 ayant des problèmes pour dormir.

Parmi les étudiants ne pratiquant pas d'activité sportive, un quart manque de moyens financiers. Plus précisément, 42,3 % des étudiants étrangers, 41,7 % des étudiants vivant dans les

Figure 3 – Conditions de vie et précarité étudiante (en %)



autres de types de logement et 43,8 % des étudiants en mauvaise santé physique ne pratiquent pas d'activité pour raisons financières.

Un quart a déjà renoncé à manger pour raisons financières. Un peu plus de la moitié (54,8 %) des étudiants étrangers a déjà renoncé à manger pour raisons financières. De même, 4 étudiants sur 10 vivants en résidence universitaire (42,6 %) ou dans d'autres types de logement (40,3 %), un tiers des étudiants en mauvaise santé physique et un tiers des étudiants qui ressentent très souvent des troubles de mal-être³ y a déjà renoncé.

Parmi les étudiantes, 13 % rencontrent des difficultés financières pour se procurer des protections hygiéniques. 3 étudiantes étrangères sur 10 ont ce type de difficultés. Également, un peu plus d'un quart des étudiantes vivant dans d'autres types de logement, 1/6 des étudiantes de 25 ans et plus, 1/6 des étudiantes se percevant en mauvaise santé mentale ont ces difficultés.

Une partie des étudiants touchés par la précarité

Table 1 - Indicateur de précarité

	Fré- quence	%	Freq. cumulée	% cu- mulé
Absence de précarité	490	39,14	490	39,14
Faible précarité	359	28,67	849	67,81
Moyenne précarité	245	19,57	1094	87,38
Haute précarité	158	12,62	1252	100

32,2 % des étudiants se trouvent en situation de précarité et 12,6 % se trouvent en situation de haute précarité, c'est-à-dire d'avoir déjà renoncé à des soins et à manger pour raisons financière et d'avoir subi des effets de la crise sanitaire sur leur situation financière (table1).

³ Troubles de mal-être : solitude, dépression, anxiété, fatigue et stress.

Compléments méthodologiques

L'indicateur construit à partir des différents résultats portant sur les fréquences de diverses sources de difficultés financières n'est autre que leur simple somme. En attribuant un « score » à chacune des fréquences proposées, il suffit d'en faire la somme pour obtenir cet indicateur : 'Renoncement à des soins pour raisons financières : oui' = 1 ; 'Renoncement à des soins pour raisons financières : non' = 0 ; 'Effet de la crise sanitaire sur la situation financière : oui' = 1 ; 'Effet de la crise sanitaire sur la situation financière : non' = 0 ; 'Renoncement à manger pour raisons financières : oui' = 1 ; 'Renoncement à manger pour raisons financières : non' = 0. Ainsi, le score minimum est de 0 et le score maximum est de 3. Un score de 3 indique une haute précarité et un score de 0 une absence de précarité.

La répartition obtenue est alors traduite en catégories, présentées ci-dessous, selon les critères suivants :

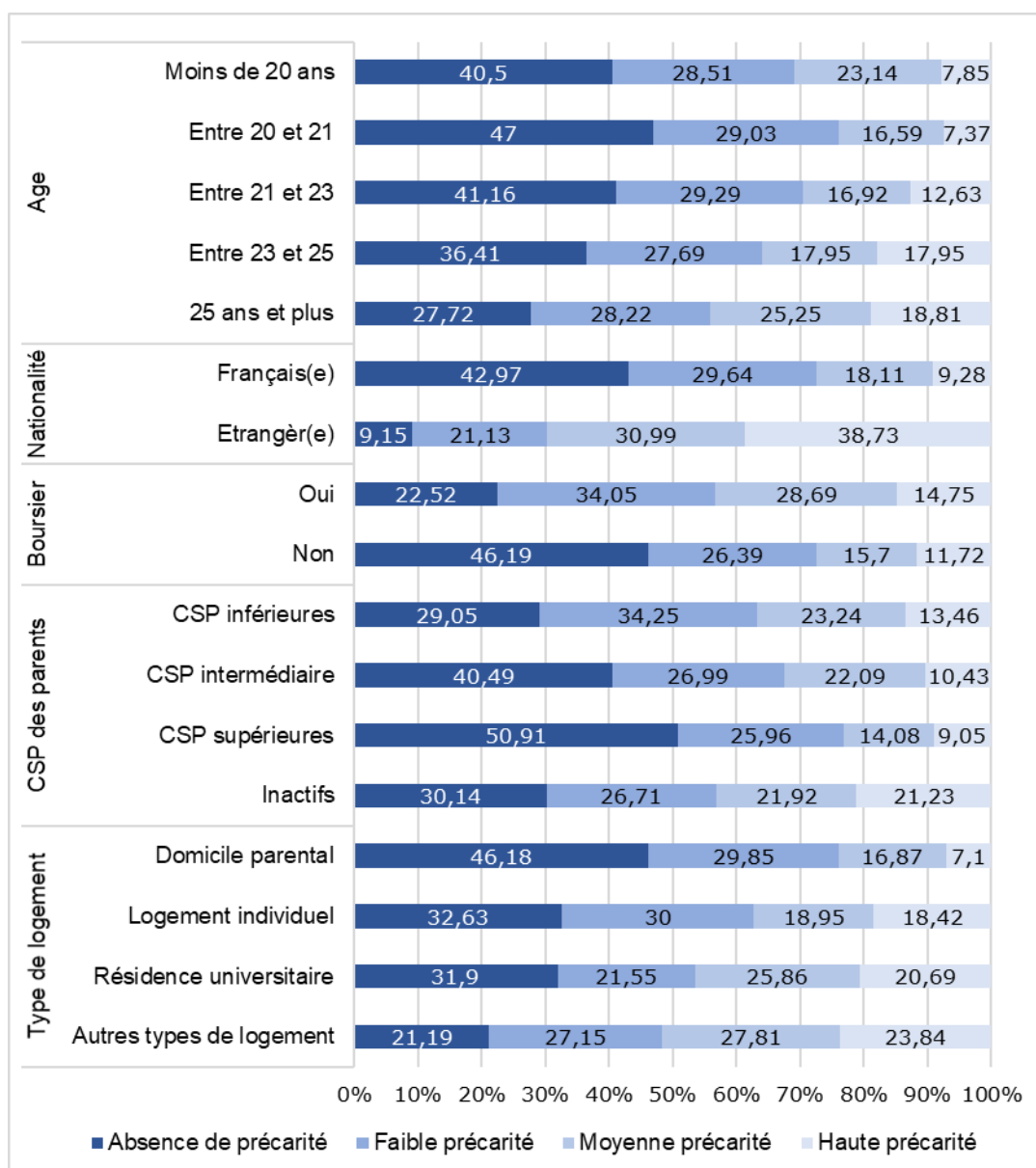
Classification	Valeurs
Absence de précarité	0
Faible précarité	1
Moyenne précarité	2
Haute précarité	3

Les plus âgés, les étrangers, les boursiers, d'origine défavorisée davantage en situation précaire

7 étudiants étrangers sur 10 se trouvent au moins en précarité moyenne, c'est-à-dire qu'ils valident au moins deux critères de difficultés financières sur trois contre 3 étudiants français sur 10 (figure 4).

La moitié des étudiants vivants dans les autres types de logement sont également dans cette situation (c'est moitié moins pour ceux vivants au domicile familiale (24 %)).

Figure 4 – Indicateur de précarité selon des caractéristiques socio-démographiques (en %)



43,4 % des boursiers se trouvent dans cette même situation de précarité (contre 27,4 % pour les non boursiers).

2 étudiants sur 10 de parents inactifs se trouvent dans une situation de haute précarité (contre 1 pour ceux de parents de CSP supérieures et intermédiaire).

De plus, 18,8 % des étudiants de 25 ans et plus se trouvent en haute précarité (contre 7,9 % pour les moins de 20 ans).

Les étudiants en mauvaise santé sont plus précaires.

La moitié des étudiants se percevant en mauvaise santé physique sont au moins en situation de moyenne précarité (contre 21 % pour ceux en très bonne santé) (figure 5).

Presque la moitié des étudiants déclarant des troubles des comportements alimentaires se trouvent dans cette même situation (contre un pour ceux n'en déclarant pas).

Les étudiants qui ont des difficultés à dormir sont 41 % à être au moins en moyenne précarité (contre 6,6 % pour ceux n'en ayant pas).

4 étudiants ressentant très souvent des troubles de mal-être sur 10 sont également dans cette situation (contre presque 3 sur 10 pour ceux ne ressentant jamais ces troubles).

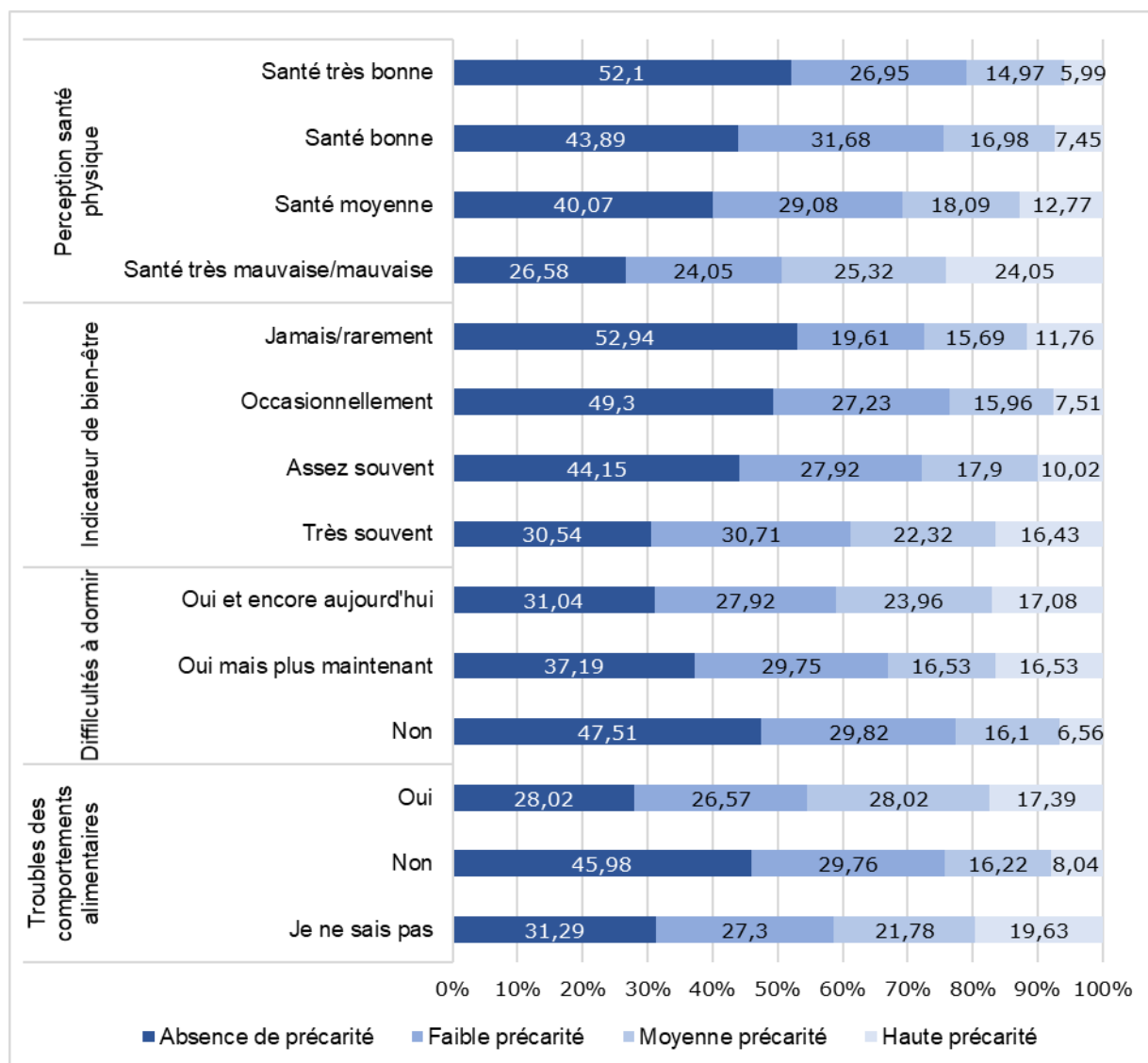
Focus sur la précarité menstruelle

En ajoutant les difficultés financières à se procurer des protections hygiéniques à notre indicateur de précarité, la précarité des étudiantes s'accroît.

En effet, 100 % des étudiantes étrangères, 90,8 % des boursières, 85,7 % vivant dans les autres types de logement et 87,2 % de parents inactifs sont en situation de précarité.

Également, 89,6 % des étudiantes ayant des difficultés pour dormir qui perdurent, 88,9 % se percevant en mauvaise santé physique et 87 % ressentant très souvent des troubles de mal-être se trouvent en situation de précarité.

Figure 5 – Indicateur de précarité selon des caractéristiques de santé (en %)



Ce qu'il faut retenir...

La précarité est présente chez les étudiants de CYU. Dans les résultats présentés, elle est surtout visible au niveau de la santé, de l'alimentation et des conditions de vie de manière plus générale et touche de manière très inégale les étudiants.

La précarité étudiante repose sur plusieurs facteurs : la situation économique, la santé physique et mentale, le logement, l'origine sociale, l'âge...

Retrouvez l'ensemble des résultats issus de l'enquête Santé et vie de campus 2022 :

- 'La santé des étudiants de CY Alliance – Enquête 2022' Rapport d'enquête Octobre 2022) ;
- 'La santé des étudiants de CY Alliance' - Synthèse Novembre 2022 ;
- 'La vie de campus des étudiant de CYU' – Synthèse Novembre 2022.

Et l'ensemble de nos travaux sur le site de l'OVE :

<https://www.cyu.fr/observatoire-de-la-vie-etudiante>

Contacts : Observatoire de la Vie Étudiante - Pôle Information de la Direction Pilotage
observatoire@cyu.fr – 01 82 31 13 44 / 43